

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

SOUS-TITRAGE EN FRANCAIS DES FILMS PRESENTES AU DINARD FILM FESTIVAL (2019-33).

4. Forme du marché :

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bon de commande mono attributaire.
Le montant maximum annuel de l'accord-cadre est de 40 000 € H.T.

5. Lots :

Le marché fait l'objet d'un lot unique

6. Variantes :

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées

7. Délai de validité des offres : 120 jours

8. Durée du marché :

La durée du marché est fixée à 1 an, à compter de sa notification. Il est reconductible 2 fois, de manière expresse, pour une période d'1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

9. Retrait du dossier de consultation :

Mairie de DINARD- Commande Publique - 47, bd Féart - 35800 DINARD

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme <https://www.megalisbretagne.org/>

10. Réception des offres :

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.megalisbretagne.org>

11. Date limite de réception des offres : Le 17/04/2019 à 12H00

12. Critères de jugement des offres :

Critères de jugement des offres	Pondération
1 – " Prix " (au regard du bordereau des prix unitaires valant détail quantitatif estimatif)	50 %
2 – " Valeur technique des offres ". Seront pris en compte : <ul style="list-style-type: none"> ➤ La qualité des traductions20 % ➤ La qualité de la synchronisation20 % 	40 %
3 – " Délai de réalisation des copies "	10 %

13. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

14. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Ordre Technique : Cynthia PROUTEAU – Tel : 02.99.16.30.67

Courriel : cynthia.prouteau@ville-dinard.fr

Ordre Administratif : K. ALSAC / P. BANNIER - Tél : 02.99.16.00.00

Courriel : karine.alsac@ville-dinard.fr ou pascale.bannier@ville-dinard.fr

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD

Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

16. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 22 mars 2019